



TARIFS THEÂTRE 2019

Augmentation de 2% arrondi

Hall d'accueil compris	
TARIFS	2019
Association de Nivillac (spectacles)	572 €
Associations extérieures et autres organisateurs (spectacles)	837,50
Réunions diverses (Assemblée générale, réunion, conférence, etc... entrée non payante)	424,50 €
Prestations techniques supplémentaires	32 €/heure

- **Ces tarifs s'entendent régisseur compris le temps de la manifestation** pour une utilisation de la salle avec prestation technique de base (= 2 micros fil, 1 micro sans fil, 1 vidéoprojecteur, 1 écran, pas de modification de plan de feux existant).
 - **En cas de prestations techniques supplémentaires** (modification de plan de feux, sonorisation, etc.) un coût de main d'œuvre de 32 € / heure sera appliqué. Toute heure commencée sera facturée.
 - **En cas de location sur 2 journées et plus, un abattement de 10 % sera appliqué sur la location d'ensemble** (hors frais de prestations techniques supplémentaires).
- * Sur présentation des statuts pour une association

Gratuité une fois par an pour les écoles primaires de Nivillac

- 1 000 € de dépôt de garantie si location hall + salle polyvalente + cuisine + laverie ou théâtre + hall
- 1 500 € de dépôt de garantie si location théâtre + hall + salle polyvalente + cuisine + laverie